

## Transition UCLouvain

# L'UCLouvain récompensée pour la gestion durable du Bois de Lauzelle

**EN BREF :**

- L'UCLouvain reçoit un **label récompensant la gestion durable de son bois de Lauzelle**. Seul 13 % des bois privés en Belgique sont certifiés PEFC
- **L'objectif** de l'UCLouvain ? **Maintenir une forêt multifonctionnelle** aux missions multiples : culturelle, régulatrice, de soutien à la biodiversité et d'approvisionnement, en **lien avec l'engagement de l'UCLouvain pour la biodiversité**, via son plan transition
- Les **atouts** ? Le bois abrite des **trésors** en termes de **biodiversité** tout en étant accessible au **grand public** et constituant un **laboratoire à ciel ouvert** pour la recherche et l'enseignement

**CONTACT(S) PRESSE :**

**Mathieu Jonard**, professeur à la Faculté des bioingénieurs de l'UCLouvain : **0499 39 28 91**

**Anne-Laure Jacquemart**, professeure à la Faculté des bioingénieurs de l'UCLouvain : 010 47 34 49, **0494 77 05 47**

**Marthe Nyssens**, prorectrice à la transition de l'UCLouvain : **0473 89 39 97**

Le **bois de Lauzelle**, propriété de l'UCLouvain, vient de décrocher le **label PEFC**, attestant de la **gestion durable de la forêt**. Si la grande majorité des forêts publiques sont certifiées PEFC, **seules 13 % des forêts privées wallonnes ont obtenu ce label**.

Cela fait plusieurs années que l'UCLouvain s'inscrit dans une **démarche durable** pour la gestion de ses espaces verts et donc du bois de Lauzelle, à fortiori depuis que la **transition** figure au cœur de son **plan stratégique H600**. Pour Marthe Nyssens, prorectrice à la transition de l'UCLouvain « *ce sont les ambitions et les objectifs de l'UCLouvain d'être tournée vers l'intérêt des générations futures. L'université traduit notamment son engagement en termes de transition en gérant durablement ses espaces verts mais aussi en veillant à renforcer le maillage écologique<sup>1</sup> entre les espaces verts, favorisant la biodiversité.* »

**Les objectifs** de l'UCLouvain ? Favoriser une forêt **multifonctionnelle** aux missions multiples : **culturelle** (accueil des publics), **régulatrice** (eaux, sols, qualité de l'air, ...), **de soutien** (biodiversité) et d'approvisionnement (production de bois de qualité).

La gestion durable du bois permet de **développer la résilience de la forêt**, via la **diversité** et le renouvellement des espèces, nécessaire pour **régénérer la forêt** et garantir à long terme les services écosystémiques qu'elle rend. La coupe<sup>2</sup> d'arbres et la plantation dans toute forêt urbaine ou périurbaine poursuit, principalement, **deux objectifs** :

- Le **renouvellement des peuplements forestiers** pour diversifier les espèces, préserver un **équilibre** des âges et dimensions des arbres et favoriser tous les stades de la dynamique forestière ;
- La **protection du public** : certains vieux arbres peuvent présenter des problèmes sanitaires et de dangerosité.

<sup>1</sup> Le maillage écologique est la constitution d'un réseau de liaisons permettant aux espèces de circuler et permettre d'atteindre tous leurs besoins en termes d'alimentation et de gîte

<sup>2</sup> Les plus beaux troncs sont utilisés pour la construction ou la confection de meubles, tandis que les résidus servent de bois de chauffage à quelques habitant-es. Quant aux recettes modestes liées à ces ventes, elles sont réinvesties dans la gestion de la forêt : plantation de jeunes arbres, restauration des chemins, aménagement pour l'accueil du public, ...

Le bois de Lauzelle abrite de véritables **trésors** en termes de **biodiversité** : la gestion de l'UCLouvain agit sur de nombreux leviers comme la mise en place d'une **réserve intégrale**, le maintien d'arbres morts (lieux d'habitats pour certains oiseaux, champignons et insectes) et d'**arbres à haute valeur biologique** (arbres à cavités permettant la nidification de nombreuses espèces assez rares), l'aménagement de **lisières**, la **lutte** ciblée contre certaines **espèces exotiques envahissantes**, la gestion du fond humide (classé en réserve privée en 1975 pour préserver ces milieux particuliers), la promotion d'espèces indigènes et de structures **diversifiées**.

Intégré au **réseau Natura 2000**, le bois de l'UCLouvain (198 hectares) est **fréquenté par des publics en constante augmentation**, en recherche d'activités multiples : lieu de détente, d'activités sportives (proximité du centre du Blocry), d'activités ludiques (mouvements de jeunesse), de découverte de la nature, visites guidées et relevés naturalistes, ...

Outre l'aspect récréatif, le bois de Lauzelle constitue également un **laboratoire à ciel ouvert**, pour les scientifiques et étudiant·es de l'UCLouvain :

- Il accueille des **activités didactiques** pour les étudiant·es qui y réalisent des travaux pratiques mais aussi pour les élèves dans le cadre du printemps des sciences ;
- Il est le lieu idéal pour des **recherches** UCLouvain en **foresterie** (**résilience** de la forêt, impact des **changements climatiques** sur les biotopes forestiers, ...).